



MAIRIE
1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 septembre, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 8 août 2024

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
En exercice :	11
Présents :	9
Suffrages exprimés :	10
<u>Vote :</u>	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mme Sylvie BAZILLE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : M. Éric INGWILLER, Mme Gladys SIRE

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. Éric INGWILLER donne pouvoir à Thomas LHOMMEAU

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

Demande de subvention exceptionnelle pour l'association Old West Family

Le 04 juillet 2024, nous avons reçu un mail de Madame Virginie CARON, Trésorière de l'association Old West Family, nous demandant une subvention unique et exceptionnelle de 150€.

Ci-dessous le courrier joint à ce mail de Monsieur Bruno Caron, Président de l'association, ainsi que le bilan et les résultats financiers à la fin de l'exercice en date du 14 février 2024 :

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_03-DE
Reçu le 10/09/2024



Old West Family

7, résidence du Vieux Noyer

86370 Château-Larcher

06.10.74.87.34

Le 26 juin 2024

Monsieur le Maire

Gilles BOSSEBOEUF

1, Place de la Mairie

86 160 CHAMPAGNÉ ST HILAIRE

Objet : Demande de subvention exceptionnelle

Pièces jointes : Bilans moral et financier

Bonjour Monsieur le Président,

L'association Old West Family propose des animations type théâtre de rue, dans des décors mobiles, en recréant des scènes typiques des années 1890 aux États-Unis. Décors, costumes, tout est fait pour faire voyager dans le temps.

Nous organisons chaque année un festival multi époques, qui permet à un large public de rencontrer des passionnés, reconstitueurs historiques de plusieurs époques (médiévale, Napoléonienne, Western, vintage, seconde guerre...)

Sur ce festival, nous convions des artisans locaux, savonnière, producteur d'insectes, de vin, fabricant de bougie, de bijoux, artiste peintre sur plume, graveur sur bois, artisan cuir, forgeron, couteliers, caricaturiste et autres...), nous proposons aussi un cruising voitures et moto avec des véhicules d'exception le dimanche matin ainsi qu'une randonnée équestre ouverte à tous cavalier possédant une assurance et une licence, co organisée par une association de cavalier locale. Un concert (Zicksonne & co, groupe local) et des cracheurs de feu (issu de l'école circassienne du CPA de Lathus) animent la soirée du samedi.

Des traiteurs locaux (Ness Nono et MY BURGER) assurent la restauration et une buvette tenue par nos bénévoles propose des boissons froides et chaudes.

La structure qui nous accueille (le Poney club de la Fontenille) assure quelques animations historiques avec le concours des troupes présentes, et nous assurons aussi l'animation micro de la journée. Nous devons faire appel à Monsieur ROBIN, mais il n'est disponible que le samedi et notre budget ne nous le permet pas.

Malheureusement, en 2023, notre association a vu une partie de ses décors détruits lors d'une tempête, ce qui nous a obligé à racheter du matériel, des décors et a ainsi grevé fortement notre budget.

Quelques associations, communes nous ont contacté pour des animations, mais nous n'avons pour le moment que peu de contrats signés, et donc peu de gains financiers à venir.

C'est pourquoi nous nous permettons cette année, de demander une subvention exceptionnelle, afin de pouvoir assurer la réalisation de notre festival et faire vivre notre association. Ce festival est en effet à l'image de notre association : convivial et familial, cherchant à offrir à un large public un moment de détente hors du temps, en favorisant les artisans, commerçants et autres associations locales.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et je reste à votre entière disposition pour échanger sur le sujet.

Monsieur CARON, Président

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_03-DE
Reçu le 10/09/2024

DÉLIBÉRATIONS

N°64/2024

PROJET DE BUDGET POUR L'ACTION

RECETTES <i>envisager</i>	DEPENSES <i>envisager</i>
Auto financement	Frais généraux administratifs et de Fonctionnement dont :
- Etat	- Frais de personnel
- Département	- Charges
Subventions <i>demandées</i>	Achats de matériel et d'équipement
- Commune	Dépenses des manifestations
- Autres	Frais de communication
Cotisations des Membres	Frais de déplacement <i>troupe</i>
Recettes des manifestations	Impôts - Taxes
Recettes diverses (à détailler) :	Dépenses diverses (à détailler) :
<i>Buvette (envisagée)</i>	<i>Vendredi soir</i>
-	<i>Alimentation</i>
-	<i>Buvette</i>
-	<i>Animasol Micro</i>
-	<i>Concert</i>
Total des recettes :	Total des dépenses :
<i>3169</i>	<i>2950</i>

RESULTATS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION A LA FIN DU DERNIER EXERCICE

RECETTES	DEPENSES
En caisse lors du dernier bilan	Frais généraux administratifs et de Fonctionnement dont :
- Etat	- Frais de personnel
- Département	- Charges <i>(Assurance)</i>
Subventions	Achats de matériel et d'équipement
- Commune	Dépenses des manifestations
- Autres	Frais de communication
Cotisations des Membres	Frais de déplacement
Recettes des manifestations	Impôts - Taxes
Recettes diverses (à détailler) :	Dépenses diverses (à détailler) :
<i>Recès Festival Rte</i>	-
<i>épaves</i>	-
-	-
-	-
Total des recettes :	Total des dépenses :
<i>3324,60</i>	<i>1564,93</i>

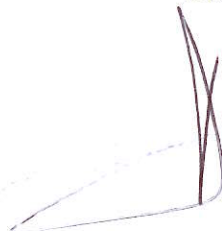
A *Château d'archer* le *16/08/2024*
Le Trésorier,

L'ensemble des documents a été envoyé aux conseillers municipaux le 26 août 2024.

Après lecture de ces documents, discussion et délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de ne pas verser de subvention exceptionnelle pour l'association Old West Family. Ils autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
En mairie, le 05 septembre 2024

Le secrétaire de séance,
Olivier PIN



Le Maire,
Gilles BOSSIBOEUF



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture

086-218600526-20240905-20240910_CT_03-DE
Reçu le 10/09/2024